N° d'épreuve FFM	608
Moto-Club	MOTO CLUB SAINT AFFRICAIN
N° d'affiliation	C0792
Date	29-30 mai 2021
Lieu	Belmont sur Rance (12)
Organisateur technique -	128649 - M DE TREMERIE LAURENT
E-mail	laurent.detremerie@groupesimon.fr
Téléphone	06 87 00 30 57

CDF SUPERMOTARD

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M DELPON JEAN-LUC	Licence :	008362
Directeur de course Adjoint	M FAIVRE JOEL	Licence :	009935
Délégué FFM (Président de Jury)	M GONTIER GILBERT	Licence :	011811
Membre du Jury	M MALRIC PATRICK	Licence :	016304
Membre du Jury	M MASSET ARNAUD	Licence :	041127
Commissaire technique responsable	FFM : GAILLARD JACKY	Licence :	036044
Responsable du chronométrage	FFM : SENTOST PAULETTE	Licence :	

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☑ **Prestige S1**
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences ----- NCO / Inter / LUE
- Cylindrées --- De 300cc à 750cc
- Plaques------ Numéro noir sur fond blanc

☑ **S2**
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences ------ NCO / Inter / LUE
- Cylindrée ----- 250cc 4T
- Plaques ------ Numéro blanc sur fond vert

☑ **S3**
- Age ---------- 13 ans minimum
- Licences ----- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ---- 125cc 2T
- Plaques------ Numéro blanc sur fond noir

☑ **S3 Féminine**
- Age ---------- 13 ans minimum en 125cc / 15 ans minimum en 250cc
- Licences ------ NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrées ----- 125cc 2T ou 250cc 4T
- Plaques ------ Numéro blanc sur fond rose

☑ **S4**
- Age ---------- De 8 à 12 ans en 65cc*
  De 10 à 15 ans en 85cc et 150cc*
- Licences ----- NCO / NJ / LUE
- Cylindrées --- 65cc 2T / 85cc 2T / 150cc 4T
- Plaques------ Numéro noir sur fond blanc

☑ **Challenger (Trophée)**
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences ------ NCO / LUE
- Cylindrées----- De 250cc à 750cc
- Plaques ------ Numéro blanc sur fond vert (250)
  ou noir sur fond blanc (450)

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2009) pour les 65cc et ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2006) pour les 85cc et 150cc.*

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Article 4 — Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 — Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 — Médicalisation de la manifestation

Nom médecin responsable	Docteur Gérard Forcada		
Nombre de secouristes	4	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	St-Affrique	Temps de trajet (en min)	20 min

Article 7 — Le site de pratique

Accès :

Nom du site	Circuit Karting Plus
Adresse	Le Bourg, Le Clapayrol, 12370 Belmont-sur-Rance

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	43
En manche :	36

Caractéristiques :

Longueur du circuit	1 800 m
Dont partie terre	1 450 m
Dont partie asphalte	350 m
Largeur minimum de la piste	8 m
Largeur de la grille	10 m
Longueur de la ligne droite de départ	80 m
Nombre d'OCP*	14

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 29 Mars 2021	Date : 03/05/2021	Date : 11/05/2021
MOTO CLUB SAINT AFFRICAIN 196 Av. Georges Pompidou 12400 S^T AFFRIQUE	Ligue Motocycliste Occitanie B BALMA	Numéro : 21/0248 — Fédération Française de Motocyclisme 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Vendredi 28 mai 2021

HORAIRES DU VENDREDI				
14h00	20h00	Contrôle administratif		
15h00	19h30	Contrôle technique		
16h00		Visite du circuit		
17h00		1ère réunion du Jury		

Samedi 29 mai 2021

HORAIRES DU SAMEDI				
7h00	9h00	Contrôle administratif		
7h30	10h15	Contrôle Technique		
7h30	8h15	Contrôle Technique Challenger		
8h15	8h45	Contrôle Technique S4		
8h45	9h15	Contrôle Technique S3		
9h15	9h45	Contrôle Technique S2		
9h45	10h15	Contrôle Technique Prestige S1		

8h00	8h15	Séance d'essais libres Challenger 1er Groupe	15mn	
8h20	8h35	Séance d'essais libres Challenger 2ème Groupe	15mn	
8h40	8h55	Séance d'essais libres Challenger 3ème Groupe	15mn	
9h00	9h15	Séance d'essais libres Challenger 4ème Groupe	15mn	
9h20	9h35	1ère séance d'essais libres S4	12mn	
9h40	9h55	1ère séance d'essais libres S3	15mn	
10h00	10h15	1ère séance d'essais libres S2	15mn	
10h20	10h35	Essais qualificatifs Challenger 1er Groupe	15mn	
10h40	10h55	Essais qualificatifs Challenger 2ème Groupe	15mn	
11h00	11h15	Essais qualificatifs Challenger 3ème Groupe	15mn	
11h20	11h35	Essais qualificatifs Challenger 4ème Groupe	15mn	
11h40	11h55	1ère séance d'essais libres S1	15mn	
12h05	12h15	BRIEFING PILOTES GRILLE DE DEPART	10mn	
12h00	13h25	REPAS ENTRETIEN PISTE	1h25	
13h30	13h45	Essais chronos promo challenger C pour place	15mn	
13h50	14h05	Essais chronos promo challenger B pour place	15mn	
14h10	14h25	Essais chronos promo challenger A pour place	15mn	
14h30	14h45	2ème séance d'essais libres S4	12mn	
14h50	15h05	2ème séance d'essais libres S3	15mn	
15h10	15h25	2ème Séance d'essais libres S2	15mn	
15h30	15h45	2ème Séance d'essais libres S1	15mn	
15h50	16h05	Essais chronos S4 pour place + points	12mn	
16h10	16h25	Essais chronos S3 pour place + points	15mn	
16h30	16h45	Essais chronos Trophée de France Challenger pour place + points	15mn	
16h50	17h05	Essais Chronos S2 pour place + points	15mn	
17h10	17h25	Essai Chrono S1 pour place + points	15mn	
1ère Manche Promo Challenger C				
17h30		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
17h35	17h55	Départ	15mn	+ 1 Tour
1ère Manche Promo Challenger B				
18h00		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
18h05	18h25	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche Promo Challenger A				
18h30		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
18h35	18h55	Départ	15mn	+ 1 Tour
19h05		Jury		

Dimanche 30 mai 2021

HORAIRE DU DIMANCHE				
8h00	8h08	Warm-Up Promo Challenger C	8mn	
8h10	8h18	Warm-Up Promo Challenger B	8mn	
8h20	8h28	Warm-Up Promo Challenger A	8mn	
8h30	8h38	Warm-Up S4	8mn	
8h40	8h48	Warm-Up S3	8mn	
2ème Manche Promo Challenger C				
8h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
9h00	9h20	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche Promo Challenger B				
9h25		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
9h30	9h50	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche Promo Challenger A				
9h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
10h00	10h20	Départ	15mn	+ 1 Tour
10h25	10h33	Warm-Up Trophée de France Challenger	8mn	
10h35	10h43	Warm-Up S2	8mn	
10h45	10h53	Warm-up S1	8mn	
1ère Manche S4				
10h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
11h00	11h20	Départ	12mn	+ 1 Tour
1ère Manche S3				
11h25		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
11h30	11h50	Départ	15mn	+ 1 Tour
12h00	12h15	Séance de dédicaces + Podium Promo Challenger A+B +C		
12h00	13h25	REPAS + entretien piste	1h25	
1ère Manche Trophée de France Challenger				
13h30		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
13h35	13h55	Départ	15mn	+ 1 Tour
1ère Manche S2				
14h00		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
14h05	14h25	Départ	15mn	+ 1 Tour
1ère Manche Prestige S1				
14h30		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
14h35	14h55	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche S4				
15h00		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
15h05	15h25	Départ	12mn	+ 1 Tour
2ème Manche S3				
15h30		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
15h35	15h55	Départ	15mn	+ 1 Tour
16h00	16h15	Entretien piste	15mn	
2ème Manche Trophée de France Challenger				
16h20		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
16h25	16h45	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche S2				
16h55		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
17h00	17h15	Départ	15mn	+ 1 Tour
2ème Manche Prestige S1				
17h20		Coureurs sur la ligne de départ		1 Tour
17h25	17h40	Départ	15mn	+ 1 Tour
18h30		JURY		

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

PLAN DU CIRCUIT

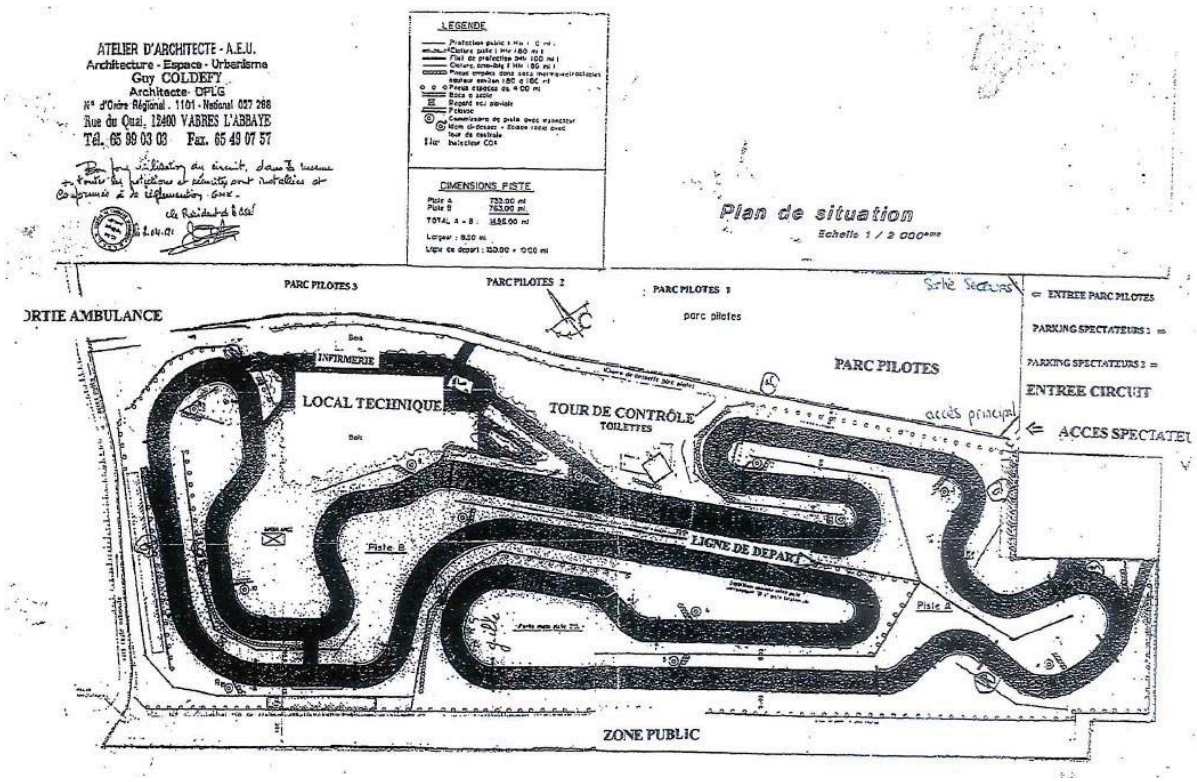

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

ACCES

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

11/05/2015

PLAN DES PADDOCKS :
CIRCUIT KARTING PLUS - BELMONT DUR RANCE (12370)

Echelle : 1 : 1000

Guy COLDEFY
Profitable Rétrovers
05 65 98 05 63

Assurance et Banque

Votre attestation d'assurance Responsabilité Civile pour l'organisation de manifestations motos ou de quads

(art. A 331-17 alinéa 5 et A 331-20 alinéa 8 du Code du Sport)

La société AXA France IARD, Société d'Assurance immatriculée au RCS de Nanterre (n° 722 057 460) dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE Cedex, atteste que :

Le MOTO CLUB ST AFFRICAIN
196 AVENUE GEORGES POMPIDOU
12400 SAINT AFFRIQUE

a souscrit, conformément aux prescriptions des articles L.321-1, L.331-10, D.321-1 à D.321-5, R.331-30, A331-17, A. 331-20 et A.331-32 du Code du sport, le contrat d'assurances n° **10829760604** qui garantit sa responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation dénommée **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SUPERMOTARD** se déroulant à **12370 BELMONT SUR RANCE** du **28/05/2021 14H00** au **30/05/2021 19H00.**

Cette attestation est valable du **11/05/2021** à 00H00 au **31/05/2021** à 00H00, sous réserve du paiement des cotisations et des possibilités de suspension ou de résiliation au cours de la période d'assurance pour les cas prévus par le Code des assurances ou par le contrat.

La présente attestation, conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport, ne saurait engager AXA France IARD au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à **SAINT AFFRIQUE**, le **11/05/2021**

Pour la société,

Magali ROUVE & Grégory FABRE
Agents généraux
53, Bd. E. Borel - 12400 SAINT AFFRIQUE
Tél. 05 65 49 25 9[illegible] - Fax 05 65 49 12 06
N° ORIAS : 07013617 et 13010174

PEFC 10-31-1493 / Certifié PEFC

Réf. 960472 08 2017 SGI

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance, les garanties sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre (1)	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 €	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel garanti	10 000 000 €	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
-Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle	500 000€	Néant
Dont frais d'urgence	50 000€	Néant
- Préjudice écologique accidentel	500 000€	Néant
Dont frais de prévention du préjudice écologique	50 000€	Néant
- Frais de justice	Inclus	Néant

(1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement

(2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) - en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire - : sans limitation de somme

PEFC 10-31-1493 / Certifié PEFC
Réf. 960472 08 2017 SGI